

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI 29 MARS 2008

L'an deux mille huit, le samedi vingt-neuf mars à 9 heures 30, le conseil municipal de la ville de ST ANDRE DE CORCY, convoqué le 25 mars 2008 s'est réuni publiquement au lieu habituel de ses séances à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BARON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : BORRELLY Jean-Paul, BORROD Simone, BROUXEL Marc, COMBE Virginie, COSSU François, DALESSANDRI Cédric, DUMAS Christine, FRILLICI Pierre, GIRARD Jean-Marie, GUIGNARD Claudy, JULIAT Bernard, LACROIX Monique, LHUILLIER Bernard, LIVENAIS Michel, MATHIEU Fabrice, MICHEL Joël, OZIL Joël, TRIBOLET Joëlle

ETAIENT ABSENTS – MM PETIT Vincent, LEFEVER Claude, TOMATIS Christine, DELANGE Philippe

POUVOIRS : de M Vincent PETIT à M BORRELLY Jean-Paul, de M Claude LEFEVER à Mme LACROIX Monique, de Mme Christine TOMATIS à M OZIL Joël

SECRETAIRE : Mme BORROD Simone

Présence dans le public de M PACKIER, correspondant du Progrès

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet à l'assemblée l'ordre du jour. Celui-ci est accepté.

FIXATION DES TAUX DES INDEMNITES DE FONCTIONS

Celles-ci sont fixées selon le barème officiel, en fonction de la population des communes, St André se situe dans la tranche «1000 à 3499 habitants » - après délibération,

- l'Indemnité du maire est fixée au taux maximum de 43 % de l'indice brut 1015

- L'Indemnité des adjoints est fixée au taux maximum de 16.5 % de l'indice brut 1015

ATTRIBUTIONS ET DELEGATIONS DES ADJOINTS

1^{er} adjoint : Mme LACROIX : affaires sociales, fleurissement, affaires scolaires, fêtes et cérémonies

2^{ème} adjoint : M BORRELLY : information et communication, animation et associations sportives, sécurité

3^{ème} adjoint : M LEFEVER : finances, budget, développement économique, informatique

4^{ème} adjoint : M PETIT : urbanisme, environnement, énergies renouvelables

5^{ème} adjoint : M JULIAT : personnel – bâtiments

6^{ème} adjoint : M LIVENAIS : voirie et assainissement – marchés forains

LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AURONT LIEU EN PRINCIPE LE 1^{ER} LUNDI DE CHAQUE MOIS

ELECTIONS DES DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNE DANS LES DIVERS SYNDICATS

(voir liste en annexe)

CONSTITUTION ET ELECTION DES MEMBRES DES DIVERSES COMMISSIONS

(voir liste en annexe)

Séance levée à 11 H 25

La secrétaire de séance,

Le Maire,